LE VICIONALIER SCIONALIER

N°8
MAGAZINE D'INFORMATION
MUNICIPAL

OCTOBRE 2023



₹ Ville de scionzier **www.scionzier.fr**

- SOMMAIRE -

P.4 DOSSIER

Les services à la personne, une aide précieuse.

P.14 DÉCOUVRIR

La poterie d'Annie Baldas.

P.16 TRANSFORMER

Un point sur les travaux 2023.

P.18 HABITER

La nouvelle piste cyclable.

Le personnel municipal.

Sécurité aux abords des écoles.

Une rentrée scolaire réussie.

P.22 ON Y ÉTAIT

Retour en images sur les évènements et animations de la ville.

P.23 A FAIRE

L'agenda culturel.

P.25 INTERCOMMUNALITÉ

Du nouveau au Centre aquatique.

La carte de transport ARVIBUS.

Tous à vélo!

La prime vélo.

La gestion des déchets.





DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Sandro PEPIN

RÉDACTION

Mairie de Scionzier

CRÉDITS PHOTOS

Mairie de Scionzier, Gérald Richard, 2CCAM, Sydeval, Sadva, SPAD, ADMR, Joey Lacroix, Isabelle Corbex.

CONCEPTION GRAPHIQUE

Anaga.

IMPRESSION

Imprimerie Monterrain

TIRAGE

4 500 exemplaires

DÉPÔT LÉGAL

Octobre 2023

La mairie de Scionzier remercie les annonceurs présents dans ce numéro.

L'ÉDITO

DÉTERMINÉ POUR AGIR

Cet éditorial revêt, pour moi comme pour vous, un sens tout à fait particulier. Tout d'abord car, par celui-ci, je m'adresse à vous pour la première fois en tant que Maire de la commune. Et, de façon indirecte, je souhaite rendre hommage à Stéphane PEPIN, mon père, mais aussi mon prédécesseur, qui nous a transmis l'héritage de son action politique en vivant le meilleur à ses côtés mais aussi en éprouvant le pire au jour de sa disparition.

C'est dans ces circonstances exceptionnelles :

- J'ai souhaité m'engager et, avec moi, toute l'équipe municipale, et ce pour poursuivre le travail entrepris depuis mars 2020.
- Nous avons renouvelé le vœu de mener à bien la réalisation de nos grands projets : rénovation du centre-ville et du Crozet, aménagements cyclables ;
- Nous poursuivons le renforcement de notre service public communal, avec la réorganisation de l'accueil général en mairie, le développement du service jeunesse, de la médiathèque au sein de l'espace ALPEX et au Crozet, de la police municipale, et, de manière générale, les activités du quotidien des services techniques, des services de la petite enfance ;
- Nous travaillons sur l'aménagement de plusieurs parcs publics de loisirs pour faire respirer Scionzier comme une cité-jardin industrielle ;
- Nous préservons un cadre équilibré du développement de la commune en soutenant l'économie industrielle et commerciale ainsi qu'un habitat adapté et rénové.

Faire confiance au Maire, aux élus locaux dans la légitimité de leur mandat confié par les électeurs,

Les choses simples ont le goût du vrai, c'est pourquoi je souhaite conduire pour Scionzier mais également au sein de la Communauté de Communes Arve et Montagne (2CCAM) mon action politique de manière pragmatique et directe.



est le fondement de la décision politique. Cela a été le sens de ma présence à l'Elysée, répondant à l'invitation du Président de la République, pour témoigner de nos difficultés à la suite des nuits d'émeute de cet été. Avec bon sens et détermination, face à la complexité de notre organisation administrative, je veux être un Maire réactif, à votre écoute et faire de Scionzier une commune où il fait bon vivre.

C'estainsique je vous confirme, malgré une situation économique tendue, mavolonté de ne pas augmenter les taux de la fiscalité de la commune, de ne pas créer une nouvelle taxe sur les logements vacants et les résidences secondaires et modérer le niveau des tarifs des services municipaux. Dans un contexte où tout augmente, je veux que la commune de SCIONZIER montre l'exemple dans l'utilisation des deniers publics.

Je vous renouvelle également ma disponibilité pour vous rencontrer en mairie, dans les rues de Scionzier et d'ailleurs.

Sandro Pépin

Bonne lecture à tous.

Maire de Scionzier Vice-président de la 2CCAM



FOCUS SUR

LES SERVICES À LA PERSONNE UNE AIDE PRÉCIEUSE

Chaque citoyen, chaque famille peut avoir besoin au cours de sa vie d'être aidé, d'être conseillé face à une difficulté passagère ou durable. Pour gérer tous ces aléas de l'existence, il existe plusieurs services communaux ou intercommunaux et des associations qui peuvent vous apporter de l'aide. Ce dossier est l'occasion de mieux les connaître.

→ LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE [CCAS]

Ce service municipal est installé au rez-dechaussée de la Maison de l'Industrialité. Une employée, Béatrice Champmartin accueille le public avec ou sans rendez-vous du lundi au vendredi aux horaires d'ouverture de la mairie. Le CCAS est un service municipal gratuit ouvert à tous les habitants.

Il anime une action générale de prévention dans la commune, en lien étroit avec les institutions publiques et privées. Il propose un accompagnement social des publics fragilisés (personnes isolées, familles, personnes âgées...). Il est géré via un conseil d'administration qui comprend des élus, des associations et des personnes de la société civile.

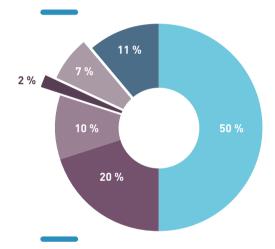
Les missions du CCAS

- Accueil, information et orientation des administrés : le CCAS informe les usagers sur les différents dispositifs d'aide légale ou facultative existants. Il les oriente, en fonction de leur situation, vers le bon interlocuteur.
- Instruction administrative des demandes d'aides légales : l'aide sociale légale est une mission réglementaire du CCAS. Elle consiste en l'instruction de dossiers déposés par des personnes âgées ou en situation de handicap dans le but d'obtenir, en fonction de leur situation, la prise en charge par le Département de certaines charges, notamment liées à l'hébergement en structure adaptée, l'alimentation ou encore l'entretien du logement
- Accompagnement social des personnes âgées : le CCAS repère les ressources et limites de la personne, de son environnement et l'oriente vers les services compétents pour une bonne prise en charge. Le CCAS instruit également les demandes d'APA (allocation personnalisée d'autonomie). Cette allocation peut servir à payer (en totalité ou en partie) les dépenses nécessaires pour vous permettre de rester à votre domicile (APA à domicile), ou à payer une partie du tarif dépendance de l'établissement médico-social (notamment un EHPAD) dans lequel vous êtes hébergé (APA en établissement). Aussi, afin de permettre aux personnes âgées isolées de rester à domicile, le CCAS gère un service de transport à la demande pour répondre aux besoins essentiels (rendez-vous médicaux, courses), sur inscription au CCAS.



- Lutte contre la précarité : afin d'aider et d'accompagner au mieux les personnes en situation précaire, le CCAS les aide à effectuer leurs démarches administratives (demandes d'aide, de RSA, domiciliation...). Il les oriente également auprès d'associations, notamment le secours populaire, pour obtenir une aide alimentaire. Dans certains cas, le CCAS peut aider au paiement des factures d'énergie ou autres.
- Logements sociaux : le CCAS a une mission d'accompagnement social lié au logement. Il aide les demandeurs à effectuer leurs démarches et participe aux commissions d'attribution des bailleurs sociaux. Ces demandes de logements sociaux représentent près de la moitié des demandes traitées par le CCAS. Le service gère également le patrimoine bâti de la commune (logements d'urgence) et s'occupe de la gestion locative de celui-ci.
- Animation et prévention : le CCAS participe régulièrement à des actions de prévention à destination de publics spécifiques : octobre rose, journées d'information santé...
- Plan canicule : la ville de Scionzier via le CCAS, a mis en place un registre qui a pour objectif de recenser les personnes fragiles de la commune afin de prendre régulièrement de leurs nouvelles lors d'événements exceptionnels et si besoin apporter conseils et assistance. Les inscriptions se font tout au long de l'année en remplissant un formulaire disponible auprès du CCAS ou sur le site internet de la ville.
- Sorties et repas des anciens : tout au long de l'année, le CCAS propose aux séniors schonverots (65 ans et plus) de partir à la découverte de notre patrimoine culturel et gastronomique régional, le temps d'une journée. Ces moments d'échange et de convivialité sont un moyen pour beaucoup de rompre l'isolement et de sortir de leur quotidien. En 2022, nos ainés sont partis à la découverte de Cogne en Italie et ont pu également profiter d'un déjeuner cabaret à Vault en Velin.

QUELQUES DONNÉESCHIFFRÉES







43 Dossiers Aides sociales

23 Dossiers d'aides financières

4 Dossiers CMUC

15 Domiciliations





→ LE POINT INFORMATION FAMILLE (PIF)

Le Point Information Famille est un espace d'accueil implanté au cœur du quartier du Crozet, dont le principal objectif est de favoriser l'accès à l'information à toutes les familles, de simplifier l'ensemble de leurs démarches au quotidien.

Dans un contexte grandissant de dématérialisation des actes administratifs, le PIF est plus que jamais au cœur même des besoins de la population pour 3 raisons : la barrière linguistique, le manque de connaissance de l'outil informatique et l'absence du matériel nécessaire.



Deux agents, Muriel Caire et Antonia Kirkova, accueillent les demandeurs le mardi et le jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 au 71, rue du collège.

→ ADMR, UNE ASSOCIATION LOCALE QUI ŒUVRE POUR L'HUMAIN

L'ADMR est le 1^{er} réseau associatif du service à la personne en France avec 2700 associations de proximité réparties sur le territoire.

Les 42 associations de Haute-Savoie agissent au plus près des personnes fragilisées pour permettre leur maintien à domicile et lutter contre l'isolement. La mission est passionnante et contribue à l'animation et au développement du territoire.

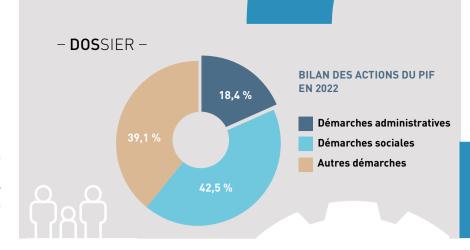




l'ADMR intervient dans les soins du quotidien. Une aide peut être aussi apportée aux personnes en situation de handicap.



Maison de l'Industrialité accueil.scionzier@fede74.admr.org Tél. 04 50 98 98 34



Les aides apportées couvrent divers secteurs :

- Les démarches sociales : CAF, CPAM, retraite, emploi, dossier Halpades.
- Les démarches administratives : déclaration impôts, renouvellement CNI/passeport, titre de séjour, naturalisation, MDPH, Permis, carte grise...
- Autres démarches : renseignements et conseils, mise à disposition de matériel, orientation vers d'autres services...

Pour effectuer ce travail d'accueil, le PIF a développé un réseau de partenariats avec le CCAS, la Protection Maternelle Infantile (PMI), l'Allocation Sociale liée au Logement (ASL), l'Espace Emploi Formation (EEF), Mieux Vivre, Halpades, le Centre National d'Information des Droits des Femmes et de la Famille (CNIDFF)... En effet, le public du PIF est plus susceptible d'avoir recours à ces services.

L'association locale de Scionzier, incarnée par des professionnels aux valeurs humaines qui apportent une présence et une aide essentielles aux bénéficiaires, intervient en tant que service autonomie à domicile (SAD) sur 7 communes : Scionzier, Marnaz, Cluses, Mont-Saxonnex, Brison, Le Reposoir et Nancy-sur-Cluses. La finalité de l'association est de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées, à travers une action de proximité.

L'équipe est composée de 37 salariés, épaulés par 6 bénévoles, qui œuvrent collectivement au bien-être de plus de 220 bénéficiaires. Ceux-ci sont des personnes en perte d'autonomie, des personnes en situation de handicap, mais aussi des familles ou toute personne désireuse d'une aide à domicile.

Les missions proposées:

- Une aide dans les tâches du quotidien : entretien du lieu de vie, repassage, préparation des repas, aide aux courses, transport accompagné pour des RDV médicaux ou autres...
- Une aide dans les actes essentiels de la vie quotidienne : aide à la toilette, au lever / coucher, à la prise de repas...
- Un accompagnement social : accompagnement dans les sorties, lecture, jeux, promenades...

Il est important de souligner que de nombreuses aides financières versées par des organismes publics permettent d'alléger considérablement le coût des prestations proposées. Un devis peut être réalisé directement sur le site de l'ADMR de Haute-Savoie.



À NOTER

Afin de remplir sa mission, l'association recherche régulièrement des auxiliaires de vie qualifiées, des aides à domicile qu'elle pourra faire évoluer grâce à une importante politique de formation, des bénévoles, prêts à s'engager à hauteur de leur disponibilité, sur des tâches de gestion ou de lien social.



→ LES SERVICES À DOMICILE DE LA VALLÉE DE L'ARVE (SADVA)

La SADVA est une association qui s'est donnée pour objectif d'aider les personnes les plus fragiles dans leurs activités quotidiennes.

Les fondateurs historiques sont un groupe de quelques personnes issues du milieu économique et social de la vallée, tous animés à la fois par une vision dynamique et humaniste de la société.

Ce sont au final, une bonne centaine de correspondants dans les entreprises, le milieu médical, associatif, les élus locaux dans une grande partie des communes de la vallée, qui participeront au début de l'aventure. Le 5 octobre 1988, est créée l'association intermédiaire « Faucigny espoir emploi » qui œuvrait pour l'insertion. Puis en janvier 1999, c'est « Arc en ciel » qui voit le jour avec pour mission de faire de l'intérim d'insertion. Enfin, le 7 juin 2002, naissent les « Services à domicile de la vallée de l'Arve ». C'est à cette période, en 2005, que se produit alors un évènement qui bouleverse la donne, la publication de la loi du 26/07 n° 2005-841 relative au développement des services à la personne qui change profondément les données économiques du secteur et ouvre la voie au développement de SADVA. Depuis tout ce temps, les péripéties, les difficultés, les adaptations n'ont pas manqué et la SADVA est toujours là en ayant bien sûr accompagné l'évolution inéluctable de la société.



Située au rez-de-chaussée de la Maison de l'Industrialité (ancienne médiathèque)

Tél. 04 50 89 72 98

Le standard téléphonique est ouvert de 8 h 45 à 12 h du lundi au vendredi. Le répondeur est relevé jusqu'à 16 h E-mail : standard@sadva.fr

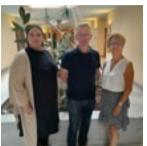
www.sadva.fr



Des ateliers sont organisés pour les bénéficiaires







Le personnel administratif de l'antenne de Scionzier informe les bénéficiaires au rez-de-chaussée de la Maison de l'Industrialité

Les secteurs d'intervention sont divers et s'adressent à des publics variés :

- Pour les séniors et les personnes en situation de handicap : aide à la mobilité, aide à la toilette, surveillance de la prise des traitements, participation à la vie sociale, accompagnement en extérieur, entretien du lieu de vie, aide aux courses, aide aux repas, stimulation.
- Pour les familles : garde d'enfants, repassage, ménage, rangement, tonte, taille de haies, débroussaillage, élagage.
- Pour les bénéficiaires du service polyvalent d'aide et de soins à domicile : coordination entre soins infirmiers à domicile (SSIAD)et l'aide à l'accompagnement à domicile (SAAD).



À NOTER

La SADVA intervient dans 50 communes de la vallée. En 2022, 1237 personnes ont bénéficié de ses services et ceci grâce aux 175 salariés. Plusieurs métiers sont représentés au sein de la structure :

- L'agent à domicile qui apporte l'aide nécessaire à l'entretien du lieu de vie.
- L'employé à domicile qui accompagne, aide et stimule pour continuer à accomplir les actes de la vie quotidienne.
- L'auxiliaire de vie accompagne les actes de la vie quotidienne avec un projet de vie tout en respectant l'autonomie des personnes.
- La garde d'enfants pour récupérer les enfants à l'école ou dans leurs activités, préparer le repas ou le bain.
- L'entretien du jardin pour la taille des haies, la tonte de la pelouse, l'élagage, la préparation du potager ou l'évacuation des déchets verts.



→ LES SOINS PREVENTION A DOMICILE (SPAD)

Le SPAD a été créé en 1984. Il s'agit d'une association loi 1901 dont le siège social se situe à Scionzier. Ses activités ont pour objet de promouvoir le maintien à domicile de la personne âgée et/ou handicapée.

L'équipe SPAD se compose d'une directrice, de coordinatrices, d'infirmiers (ières) de soins, d'aides-soignants et d'assistants de soins en gérontologie d'ergothérapeutes, de psychomotriciens (ciennes), de neuropsychologues, de secrétaires...



P 501 74305 Cluses cedex

Située au rez-de-chaussée de la Maison de l'Industrialité à Scionzier

Tél. 04 50 98 94 11

Les missions proposées :

L'association assure la gestion d'un Service de Soins Infirmiers-Aides-soignants à Domicile (SSIAD) de 66 places (64 places dédiées aux Personnes Âgées de plus de 60 ans, 2 places dédiées aux personnes Handicapées). Ce service organise et met en place des soins d'hygiène et infirmiers sur prescription médicale. Il tient également un rôle de coordinateur entre les partenaires et un suivi de proximité.

Pour en bénéficier il est nécessaire d'être dans le secteur géographique que recouvre le Service de Soins Infirmiers à Domicile, d'être âgé de plus de 60 ans ou être atteint d'une pathologie invalidante, d'avoir une prescription médicale, d'être assuré social ou ayant droit (prise en charge à 100% des interventions), d'effectuer une demande de prise en charge.

Depuis 2017 le SPAD travaille en partenariat rapproché avec l'association SADVA pour les patients en rupture de soins ou situation complexe nécessitant des soins infirmiers, de la coordination et des aides renforcées complémentaires sur le terrain. Appelé Service Polyvalent d'Aides et de Soins A Domicile (SPASAD), ce modèle expérimental deviendra dès 2025 un service unique appelé **Service Autonomie**. Le partenariat avec les autres services d'aide reste de rigueur et est bien ancré.

Le SPAD assure également la gestion d'une équipe spécialisée Alzheimer (ESA) de 20 places. L'ESA s'adresse aux patients souffrants de maladies neurodégénératives (telles que les maladies d'Alzheimer, Parkinson, Démence à corps de Léwy etc.) et à leurs aidants. Ces séances sont prises en charge à 100% par la caisse d'assurance maladie. La prescription peut être délivrée par le médecin généraliste, le neurologue ou le gériatre qui suit le patient. 15 séances sont réalisées à domicile par des soignants formés. Ils assurent un bilan des capacités du patient dans les actes de vie quotidienne puis proposent des actions qui visent à maintenir les acquis, palier les difficultés du quotidien, renforcer le maintien à domicile et accompagner le projet de vie. Le soutien aux aidants fait également partie de la mission de l'ESA.







Dans les missions du SPAD, figure aussi la gestion d'un accueil de jour autonome « le Jardin d'hiver » de 14 places. Le Jardin d'Hiver accueille toutes les personnes de plus de 60 ans présentant une perte d'autonomie et vivant à domicile. Le but étant de proposer un accompagnement qui permette de rompre l'isolement, préserver ou retrouver une vie sociale, partager des moments d'activité avec d'autres, stimuler les capacités physiques et cognitives. Mais c'est aussi un lieu d'accueil et de soutien pour les proches.

L'équipe de l'accueil de jour travaille son projet d'animation thérapeutique tout au long de l'année afin de proposer des activités diverses et adaptées aux besoins et désirs des usagers accueillis, par exemple sont organisées des activités cognitives (chant, quizz, loto...), des activités motrices (gym douce, jeux d'adresse...), des activités manuelles (poterie, jardinage ...), des activités bien être et soins, des repas thérapeutiques, des projets intergénérationnels. La prise en charge des séances en accueil de jour peut être aidée par le Conseil départemental sous réserve d'un plan d'aide APA.

« Aux petits soins » est un organisme dédié à l'aide aux aidants. Ce programme propose des prestations qui permettent de développer la posture « d'aidant-accompagnant » : des groupes de paroles animés par une neuropsychologue une fois par mois, des conseils donnés par une ergothérapeute (conseils en manutention, organisation des gestes et postures dans le quotidien, en matériels, en aménagement simple qui peuvent faciliter l'accompagnement du proche...), des rencontres d'informations en partenariat avec le programme d'Education Thérapeutique de la maison médicale PUSA de Marnaz

et un relais vers les médiathèques du territoire qui peuvent conseiller des ressources littéraires, vidéos entre-autres.

Enfin, le SPAD assure l'animation d'un programme d'Education Thérapeutique pour les patients porteurs de douleur chronique (PEPS). Ce groupe de professionnels (médecin, infirmiers, professeur de yoga, d'activités physique adaptée, sophrologue....) et patients experts (formés à l'éducation thérapeutique) propose des ateliers dédiés aux personnes qui présentent des douleurs chroniques depuis plus de 3 mois. Le but étant de découvrir de nouvelles pratiques et/ou expériences, d'être écouté et reconnu dans leur douleur, d'échanger avec d'autres patients, de mieux comprendre son parcours de soins et son traitement, de rompre avec l'isolement géographique et social, de renforcer la confiance, l'estime et l'image de soi. 7 rencontres sont proposées alternant échanges avec les professionnels, groupe de paroles et ateliers test.

Une philosophie:

La philosophie de l'Association, depuis ses débuts, reste de mettre l'usager au cœur du projet, de proposer un accompagnement personnalisé, d'avoir une équipe pluridisciplinaire engagée et à l'écoute, d'être observatoire du territoire (nous faisons partie des filières gériatriques des hôpitaux du secteurs, des CPTS...), d'être ouvert sur son territoire en développant les partenariats (Conseil départemental, hôpitaux, équipes mobiles...) et de rester en démarche continue de développement des compétences et de sa qualité.



→ LE SECOURS POPULAIRE

Créé en 1945, le Secours populaire est une association qui lutte contre la pauvreté et les situations de précarité.

Le Secours populaire intervient sur le plan matériel, médical, moral et juridique, auprès des personnes victimes de l'injustice sociale, des calamités naturelles, de la misère, de la faim, du sous-développement, des conflits armés.

Ses bénévoles se chargent de la collecte des objets, de la nourriture, des vêtements qui sont ensuite triés et redistribués. Le comité de Scionzier travaille en étroite collaboration avec les services de la mairie pour étudier de la manière la plus juste les situations des familles en difficulté et leurs besoins. Les actions du Secours populaire sont nombreuses tout au long de l'année. Ce sont les braderies régulières organisées à la salle des fêtes, mais également des distributions de colis aux moments des fêtes ou encore l'organisation de voyages pour les enfants défavorisés.



4, rue de Mussel Scionzier - Tél. 04 50 98 63 35 Horaires d'ouverture :

Scionzier : mardi et le jeudi : 9 h/12 h et 13h30 à 15h30 Marnaz : Lundi et mercredi : 9 h/12 h et 13h30 à 15h30 E-mail : secours.populaire.scionzier@wanadoo.fr



Au moment de Noël, distribution de cadeaux



→ **FAMILLES DE FRANCE**

Depuis 1947, Familles de France défend les intérêts des familles.

Ses domaines d'intervention sont très larges : politique familiale, santé, éducation, loisirs, bienêtre, accès aux droits, consommation, logement, développement durable.

L'association peut défendre les intérêts des familles auprès des pouvoirs publics ou de diverses instances.

Ainsi, de nombreux partenariats sont en place avec la CAF, le ministère des finances ou encore France Asso Santé.

L'antenne de Scionzier peut recevoir des familles pour des ateliers de prévention au surendettement, l'éducation à la gestion d'un budget. Lors de ses permanences, on peut venir chercher des conseils pour une aide administrative, pour des questions concernant l'aide aux locataires ou la gestion de sa famille. L'association est représentée au sein du CCAS.





Permanence les mardis après-midi à la mairie de Scionzier



Rez-de-chaussée de la Maison de l'industrialité Permanence : mardis et vendredis après-midi sur rendez-vous. L es rendez-vous sont à prendre auprès

de l'état-civil - Tél. 04 50 98 03 53 E-mail : afcva@wanadoo.fr LES SERVICES D'AIDES À LA PERSONNE GÉRÉS DIRECTEMENT PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

(2CCAM).

→ L'EPICERIE SOCIALE

Créée en 2008 par le CCAS de Cluses, l'épicerie sociale est transférée à la Communauté de Communes Cluses Arve et montagnes (2CCAM) depuis 2015.

Elle met à disposition des usagers des produits (alimentaires et d'hygiène) variés et de qualité, moyennant une faible participation financière dans un espace aménagé en libre-service.

L'épicerie est également un lieu convivial d'échanges et de partage, avec des activités régulièrement proposées aux bénéficiaires actuels et anciens (sorties, repas, jeux...).

Les missions de l'épicerie sociale sont :

- Apporter une aide alimentaire sans favoriser l'assistanat, tout en respectant la dignité et la liberté des personnes.
- Lutter contre les exclusions, promouvoir l'insertion sociale durable des bénéficiaires.

Pour qui?

Le public de l'épicerie sociale se compose de personnes en situation de précarité, fragilisées, exclues mais aussi de personnes qui connaissent une difficulté économique ponctuelle (perte d'un emploi, attente d'ouverture de droit, déséquilibre budgétaire temporaire...).

Comment en bénéficier ?

Pour les habitants de Scionzier, l'orientation est faite par un travailleur social du Pôle Médico-Social qui instruit une demande d'accès.





LE SAVIEZ-VOUS

L'épicerie sociale est approvisionnée en partie par des produits de la Banque Alimentaire, pour laquelle les bénéficiaires et bénévoles se mobilisent.

Cette année, la collecte annuelle se déroulera les 24, 25 et 26 novembre 2023.



Épicerie sociale

10 rue de Bossey 74300 Cluses - Tél. 0450989716 Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h.

E-mail: epicerie.sociale@2ccam.fr



— ADAPTATION DU LOGEMENT À LA PERTE D'AUTONOMIE,

UN PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT CONCRET

Afin de favoriser le maintien à domicile des seniors ou des personnes en situation de handicap, des travaux d'adaptation sont nécessaires.

Il s'agit de travaux qui facilitent la vie au quotidien comme par exemple, le remplacement de la baignoire par une douche, la mise en place de barre de maintien, d'un siège de douche, l'installation d'un monte-escalier ou le remplacement du chauffage au bois par des radiateurs,

La 2CCAM a mis en place une opération sur 5 ans (2022-2027) afin d'accompagner les propriétaires dans leur projet de rénovation qui permet à la fois l'octroi d'aides mais également de bénéficier d'un accompagnement technique et financier gratuit.

Pour tout renseignement, contactez le 04 50 19 19 19 (tapez 2) ou par mail : 2ccam@urbanis.fr

→ L'ANTENNE DE JUSTICE DEVIENT LE POINT JUSTICE

L'antenne de justice, labellisée « Point Justice » en 2023, accueille les habitants pour répondre aux questions concernant l'accès au droit et à la justice. .

Le point justice accompagne les demandeurs sur des problématiques d'aide aux victimes ou d'aide à la résolution amiable de litiges civils et assure une présence judiciaire.

Il permet aux habitants d'accéder à l'expertise de partenaires comme le délégué du défenseur des droits, l'AVIJ des Savoie (Aide aux Victimes et Intervention Judiciaire), le CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles), le barreau de Bonneville ou encore les conciliateurs de justice et tout autre partenaire jugé utile dans les différentes procédures.

La coordinatrice accueille, oriente et informe les usagers **du lundi** au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h et le vendredi de 9h 12h.



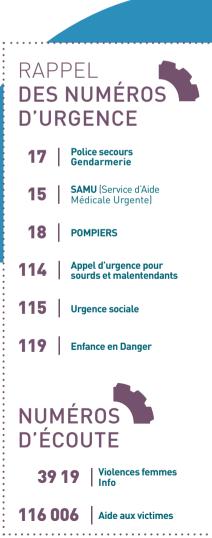
26, allée Ampère 74300 CLUSES - Tél. 04 50 96 84 63

E-mail : adj@2ccam.fr

→ VIOLENCES INTRAFAMILIALES :

Le groupe « Aide aux victimes » du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) a travaillé à l'amélioration de l'accueil de victimes de violences intrafamiliales avec la diffusion d'un livret sur les postures d'accueil ainsi qu'un annuaire réseau à destination des professionnels.

Les associations ou tout organisme recevant du public peuvent également être destinataires de ce livret s'ils en font la demande auprès du service politique de la ville de la 2CCAM.





Annie Baldas travaille essentiellement la faïence, une terre cuite à 1000 degrés.

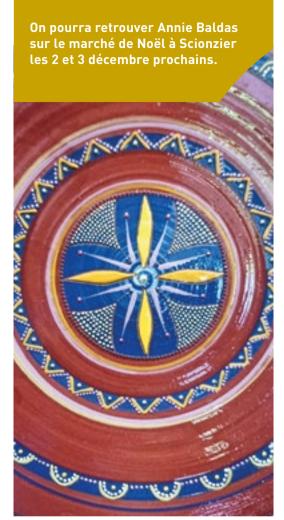


i l'on questionne Annie Baldas sur l'origine de sa passion pour la poterie, elle déclare : « Lorsque j'étais enfant, avec les copines du quartier, on allait chercher de la terre à la tête Naz. On confectionnait des petits personnages que l'on vendait devant l'épicerie Revillod ».

Alors lorsque l'activité familiale de fabrication de raquettes à neige dans laquelle elle travaille, cesse son activité, elle décide de sauter le pas. Mais on ne devient pas potière d'un claquement de doigts. Elle débute sa formation à la Borne en Bourgogne dans un village de potiers. Puis grâce au Fongecif (Fonds de Gestion des Congés individuels de Formation), elle suit une formation accélérée qu'elle va ensuite parfaire chez une potière à Saint-Guilhem-le-désert dans l'Hérault. Elle est enfin prête et l'atelier peut enfin ouvrir en 2007 dans le garage qu'occupait son père au sein de la maison familiale.

Annie Baldas travaille essentiellement la faïence, une terre cuite à 1000 degrés. La matière première vient du village de la Bisbal en Espagne. Avant de parvenir au produit fini, les opérations sont longues et multiples. On commence par le tournage puis il faut peaufiner la pièce. C'est le tournassage. Vient alors la phase de décoration avant la lère cuisson durant toute une nuit. Après un jour de refroidissement, les pièces sont trempées dans de l'émail transparent et cuite une seconde fois.

- **DÉCOU**VRIR -









Un style affirmé

Le style d'Annie Baldas est très reconnaissable grâce à la finesse des décors réalisés entièrement à la main. Ses thèmes de prédilection sont les fleurs des champs et les couleurs vives, souvenirs de voyages.

La production qui tourne essentiellement autour des arts de la table mais également des objets décoratifs peut être admirée dans l'atelier qui sert également de lieu d'exposition et de salle de cours. Car l'une des volontés de notre potière est de transmettre

son savoir-faire aux adultes comme aux enfants.

On peut également retrouver Annie Baldas au village des Carroz pendant une semaine l'été.



POTERIE31 de la rue du Cretêt
Scionzier

Ouvert en général tous les après-midis



TRAVAUX

LES INVESTISSEMENTSDE L'ANNÉE 2023

L'année 2023 est une nouvelle fois un exercice budgétaire important en termes d'investissement. En effet, l'enveloppe dédiée aux travaux est de l'ordre de 6 M€ TTC pour un montant de subventions de plus de 2,2 M€ HT.

Les investissements ont été opérés sur l'ensemble des thématiques : scolaire et périscolaire ; voirie ; bâtiments ; cadre de vie ; eau potable ; foncier ; études.

Les principaux travaux réalisés sont :

Scolaire

- Extension de l'école maternelle du Crétet et ravalement de l'ensemble des façades ;
- Travaux d'entretien divers dans l'ensemble des bâtiments scolaires et périscolaires.

Voirie

- Création d'une piste cyclable avenue du Crozet ;
- Création de la voie de shunt près du rond-point menant à la zone du Val d'Arve :
- Doublement de la sortie d'autoroute
- Goudronnage de la fin de la rue de Mussel et de celle des Vergers ;
- Démarrage des travaux de requalification de la rue du Marcelly et de la rue de la Croix :
- Travaux provisoires à venir de sécurisation de l'avenue du Chêne.

Bâtiments

- Travaux divers dans l'ensemble des bâtiments ;
- Sécurisation du clocher de l'Eglise à venir ;
- Equipement divers au centre technique municipal;
- Finalisation des travaux d'aménagement de la salle locative au presbytère.

Cadre de vie

- Finalisation des travaux d'aménagement du cœur de ville ;
- Finalisation en cours des travaux d'aménagement du quartier du Crozet :
- Installation d'éclairage Leds sur les candélabres ;
- Continuation de la révision du PLU :
- Création d'un espace Accueil jeunes dans l'annexe au Crozet ;
- Mise en place de portails automatiques au cimetière ;
- Acquisition d'un radar pédagogique.



La voie de shunt permet d'éviter le rond-point pour entrer dans la zone du Val d'Arve



L'espace ados a été recréé au sein de l'annexe



Un projet d'aménagement autour du Pax est en cours

Eau potable

- Mise en service en cours de la turbine au niveau de la station du Martinet :
- Acquisition d'appareils de détection de fuites permettant de quadriller l'ensemble de la commune ;
- Démarrage à venir du remplacement de la colonne d'eau potable rue du Marcelly et rue de la Croix.

Foncier

- Acquisition en cours de la maison Revillod sise 1 rue du Martinet dans le but de sécuriser l'avenue de la colombière;
- Acquisition à venir de la maison Glière rue du Crétêt pour sécurisation du carrefour entre la rue du Crétet et la rue de la Crosaz;
- Acquisition à venir du terrain Berschtold au niveau du parking du 18 août 45 pour la requalification de ce parking.

À l'étude

- Création d'un parking sur le terrain à côté du Pax ;
- Démolition des friches industrielles Elbe et DBG pour la création d'un parc autour du château ;
- Aménagement d'un parc à l'espace des Moulins :
- Sécurisation de l'avenue de la Colombière ;
- Création d'une piste cyclable unique entre le giratoire Lidl et la Sardagne ;
- Élaboration d'un plan pluriannuel de renouvellement de voiries :
- Rénovation énergétique de l'école maternelle du Crozet ;
- Rénovation énergétique de la salle des Fêtes et de l'école de musique ;
- · Création d'un nouveau groupe scolaire.



AMÉNAGEMENT DE LA SALLE LOCATIVE AU PRESBYTÈRE

La commune a confié à Halpades la requalification de la Cure en logements sociaux par la création de 8 appartements. Au niveau du rez-de-chaussée, côté jardin du presbytère, un local de 72 m² était ciblé par la commune pour devenir une salle locative plutôt qu'un appartement permettant de mettre en valeur cet espace salle et jardin.

C'est ainsi, qu'après négociation avec Halpades, ce logement a été déconventionné et livré en plateau à la commune.

Cette dernière a réalisé l'ensemble des travaux suivants : sanitaire ; ameublement.Le montant total de cet investisde manière à respecter la rénovation qualitative et la cadre historique du bâtiment. Une demande d'autorisation de travaux est en cours permettant de classer ce local en



CA BOUGE

-> Un espace qui sera dédié à l'association paroissiale, à une salle de réunion annexe de la mairie, à une salle locative professionnelle ainsi qu'à une







CADRE DE VIE

MISE EN SERVICE D'UNE NOUVELLE PISTE CYCLABLE



Dans le cadre du développement de la mobilité douce, la commune a créé une piste cyclable le long de l'avenue du Crozet.

Ce tronçon, d'une longueur totale de 500 mètres permet de relier entre elles les pistes cyclables existantes situées sur le 1er tronçon de l'avenue du Crozet, l'avenue du 27ème BCA, l'avenue des Léchères et le collège Jean Jacques Gallay.

Cet aménagement représente un cout total de 70 000,00 euros HT. Le conseil départemental de la Haute-Savoie cofinance ce projet à hauteur de 50% dans le cadre de la politique des voies vertes situées aux abords des collèges.



Les travaux d'enrobés ont été terminés pour la rentrée scolaire et la signalisation horizontale a été réalisée mi-septembre.

SERVICE

DU CHANGEMENT DANS LE PERSONNEL MUNICIPAL

Cette rentrée de septembre est également un moment qui voit plusieurs agents quitter la mairie et d'autres y entrer.

Deux personnes ont fait valoir leurs droits à la retraite après plusieurs décennies passées dans nos services.

- Madame Isabelle Bétemps qui assurait le secrétariat du maire. Elle est remplacée par Madame Gaëlle Berthier.
- Madame Joëlle Belmonte qui a elle aussi passée plusieurs décennies à l'accueil de la mairie et quelques mois au service urbanisme.

Nos services sont également renforcés par d'autres arrivées :

- Monsieur Benoit Samson aux services techniques
- Monsieur Philippe Tasiemski à la police municipale
- Monsieur Didier Veyrat, comme ETAPS au service des sports

Nous adressons nos plus sincères remerciements aux agents qui nous quittent pour tout le dévouement qu'ils ont mis durant toutes ces années au service de nos concitoyens et nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux agents municipaux.



SÉCURITÉ

LES RÈGLES DE BONNE CONDUITE AUX ABORDS DES ÉCOLES

En ce début d'année, il est toujours bon de rappeler quelques règles de bonne conduite aux abords des écoles afin d'assurer la sécurité de tous les enfants et de leurs accompagnants.

Déposer ou chercher votre enfant à l'école ne doit pas se faire au détriment de la sécurité des autres.

Parents, vous êtes responsable de votre enfant jusqu'à son entrée dans l'école. « L'école n'est pas un drive! », tel est le slogan que nous souhaitons réaffirmer.

Lorsque vous arrivez à proximité de l'école, ralentissez, redoublez de vigilance et stationnez sur les places de parking prévues. Ne vous arrêtez pas en double file sur les voies de circulation, dans les parkings ou sur les emplacements réservés aux bus scolaires. Accompagnez votre enfant jusqu'à l'école en empruntant les passages piétons et en respectant les consignes données par les agents municipaux qui encadrent les entrées et sorties d'école.

Il faut savoir que le champ de vision d'un enfant est moitié moins large que celui d'un adulte, quatre secondes sont nécessaires à un enfant pour percevoir qu'un véhicule est en mouvement.

Utiliser les transports scolaires nécessite de connaître et de respecter les règles de sécurité

Les parents sont responsables de leur(s) enfant(s) du départ de leur domicile jusqu'au point d'arrêt. Veillez à attendre votre enfant du bon côté de la chaussée. Votre enfant ne doit pas avoir à traverser.

Apprenez à votre enfant à respecter les règles dans le car :

- Attendre calmement sur le trottoir,
- Attendre que le car soit à l'arrêt pour s'en approcher.
- Monter et descendre du car sans chahuter.
- Attacher sa ceinture de sécurité et rester assis jusqu'à l'arrêt complet du car.

À l'arrivée :

- Descendre calmement,
- Ne passer ni devant, ni derrière le car mais attendre que celui-ci soit parti pour traverser.

À chaque fois que vous le pouvez, privilégiez la marche à pied ou le vélo. Il n'y a rien de tel qu'un peu d'exercice physique avant l'école pour passer une bonne journée ou après l'école pour décompresser.





Les contrevenants sont verbalisables par les policiers municipaux ou l'ASVP. Vous risquez une amende forfaitaire pouvant aller jusqu'à 135€.

UNE RENTRÉE SCOLAIRE RÉUSSIE

Même si quelques pleurs ont été entendus chez les bambins qui ont fait leur première rentrée, on peut dire que celle-ci est réussie. Ce sont environ 900 élèves qui ont repris le chemin de l'école dans les trois établissements dont la commune à la charge.





École maternelle du Crétêt

A l'école élémentaire du château

535 élèves se répartissent en 33 classes du CP au CM2. La direction est assurée par Christian Malovry secondé par Cécile Schwartz et Claire Schlosser. Un secrétaire mis à disposition par la mairie, Bastien Jacquard, apporte une aide administrative. Une bibliothécaire, Florence Bonhomme, également mise à disposition par la mairie, s'occupe de la gestion de la médiathèque de l'école.

A la maternelle du Cretêt

Une classe supplémentaire a été ouverte. L'école sous la direction d'Evelyne Baldas compte 201 élèves répartis en 10 classes. Cet établissement bénéficie du label E3D, en démarche globale de développement durable.

Au Crozet

136 élèves répartis en 8 classes ont fait leur rentrée. La directrice est toujours Barbara Meneghello.

Le personnel de la mairie intervenant dans les établissements scolaires est complété par trois ETAPS (Éducateurs sportifs). Ils interviennent pour l'aide à la mise en place de tous les sports à risque, ski et natation notamment.

Même si le collège dépend du département, les liens qui l'unissent à la commune sont forts. A la suite de l'incendie criminel dont il a été victime fin juin, la commune a apporté toute l'aide nécessaire avec la mise à disposition de locaux par exemple pour que les 800 élèves soient accueillis normalement.

En dehors des enseignants, le personnel des restaurants, du périscolaire, les ATSEM, tous employés communaux, ont aussi fait leur rentrée. 300 enfants mangent chaque jour dans nos restaurants scolaires.







Le jour de la rentrée, les élus sont allés à la rencontre des élèves et des enseignants.

ÇA BOUGE

Des travaux d'entretien et d'amélioration ont été réalisés pour un montant global de 175 000 € pour cette rentrée scolaire,

- → 15000 € à l'école maternelle du Crozet avec la réfection des sols :
- → 100 000 € à l'école maternelle du Cretêt avec la création d'un espace de lecture au rez-dechaussée, le renouvellement du mobilier, le ravalement des façades extérieures ;
- → 50 000 € à l'école du Château avec le ravalement et l'étanchéité du gymnase, la réfection des sols.



L'équipe de restauration de l'école du Château en compagnie des élus

FOCUS

LA MATERNELLE DU CROZET, UNE ÉCOLE INNOVANTE ?

L'équipe pédagogique a obtenu une subvention de 10 000 € au titre du fonds d'innovation pédagogique pour l'achat de matériel sonore comme les micro-enregistreurs ou les tableaux parlants pour instaurer un traitement didactique des conduites discursives, pour permettre de dynamiser et diversifier les apprentissages de la langue orale et ayant pour objectifs de faciliter l'acquisition d'un vocabulaire de base fondamental, l'écoute et la prise de parole ; l'achat de matériel pour équiper les différents coins jeux de la cour pour réserver des espaces calmes, proposer des jeux pédagogiques, débitumer une partie, créer un espace pour pouvoir faire la classe en extérieur (raconter des histoire, chorale).

CLASSE DÉDOUBLÉE, C'EST QUOI?

La mesure de dédoublement est mise en œuvre dans les communes classées en réseau d'éducation prioritaire (REP) dont Scionzier fait partie. Cette mesure est effective depuis 2017 pour les élèves de CP et CEI. Elle se traduit par des effectifs réduits à moins de 15 élèves par classe et par un accompagnement personnalisé des élèves dans l'objectif de parvenir à 100 % de réussite dans la maîtrise des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui). Le dédoublement s'étend depuis la rentrée 2021 aux GS. Assortie de l'obligation d'instruction portée à trois ans, la réduction des effectifs en GS répond à la nécessité de conforter l'acquisition des fondamentaux dès le plus jeune âge pour réduire les inégalités scolaires et favoriser la réussite de tous les élèves. La mesure offrira à terme aux élèves scolarisés en REP et REP+ trois années de scolarisation en classe dédoublée (GS, CP et CEI).





ainsi que le dimanche ont été unanimes. C'est

une édition qui restera dans toutes les mémoires.

14 JUILLET LA FÊTE NATIONALE

Cette journée a été fêtée dignement à Scionzier.

18 AOÛT

Comme chaque année, l'hommage aux combattants tombés pour la liberté lors des combats de la libération de la vallée en 1944 a été rendu.



MUSIQUES EN STOCK

DES MILLIERS DE SPECTATEURS CONQUIS

Trois jours de concerts de qualité, trois jours de beau temps, des bénévoles toujours au top.... Que demander de mieux pour cette seconde édition chonverote ?

Le rendez-vous est déjà fixé les 4, 5 et 6 juillet 2024. Retrouvez le clip résumant cette édition en scannant le QR code.





INAUGURATION DE L'AVENUE DU 27^{ème} BCA

Le 1^{er} septembre, Les communes de Scionzier et Marnaz ont inauguré l'avenue du 27^{ème} BCA reliant la nationale 1205 au collège Jean-Jacques Gallay.



SCI, NZIER (1) (1) (2) (2) (3) (4)

77^{ème} GRAND PRIX CYCLISTE DU FAUCIGNY

Le 10 septembre, le vélo-club Cluses-Scionzier organisait le célèbre grand prix du Faucigny. Après des courses réservées aux cadets et à la catégorie Access le matin, ce sont plus d'une centaine de coureurs de la catégorie Elite qui se sont élancés l'après-midi pour 135 kms. La victoire est revenue au danois Sander Andersen.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Les communes de Cluses et Scionzier ont organisé le 3 septembre dernier sur la place des Allobroges le forum des associations. Celles-ci ont pu expliquer leurs activités et trouver de nouveaux adhérents.



LES 29 ET 30 SEPTEMBRE UN WEEK-END AUTOUR DE CHARLES BERBÉRIAN

Durant ces deux journées, Charles Berbérian, le dessinateur qui a réalisé l'affiche de Musiques en stock 2023 a été mis à l'honneur à la médiathèque. Le 29 au soir, il a offert au public un concert dessiné en compagnie du guitariste et chanteur Bastien Lallement. Le lendemain, il s'est prêté au jeu des dédicaces pour ses fans venus faire signer l'un de

ses albums. Rappelons que ce dessinateur a publié de nombreux albums, a obtenu le très convoité grand prix du festival d'Angoulème et a réalisé les jaquettes de disques de plusieurs artistes.



INAUGURATIONDE L'ESPACE STÉPHANE PÉPIN

Le 30 septembre, la grenette a été officiellement inaugurée. Elle porte désormais le nom « d'espace Stéphane Pépin » en hommage à notre maire disparu.





A VOIR / A FAIRE

L'AGENDA







Le comité des fêtes « Scionzier en fête » est déjà depuis quelques semaines au travail sur ce moment incontournable de cette fin d'année dans notre ville qui se déroulera du 2 au 3 décembre.

Cette année sera la toute première fois que le marché de noël se déroulera complètement dans le nouveau centre bourg dont les travaux sont terminés depuis la fin de l'hiver dernier. Trois chapiteaux permettront d'accueillir les exposants.

Cette année encore, l'équipe de Scionzier en fête vous réservera quelques surprises... Mais vous retrouverez les traditionnelles associations locales, des artisans pour pouvoir faire vos emplètes de fin d'année, le père noël pour immortaliser votre passage en famille à cette occasion, la patinoire afin de passer un moment sportif et ludique, l'harmonie de Scionzier qui nous interprètera ses plus beaux morceaux...

Et comme habituellement lors de cette jolie fête populaire, la buvette du téléthon sera tenue par différentes associations.

A cette occasion, nous vous inviterons à venir découvrir le hall de la mairie, qui fera sans nul doute briller les yeux des enfants de 1 à 99 ans.

Nous vous attendons nombreux encore cette année en espérant que le temps sera aussi de la partie.

AU CENTRE VILLE

+ D'INFOS • 04 50 98 03 53





16
DÉCEMBRE
- LOTO DES DONNEURS
DE SANG

SALLE POLYVALENTE + D'INFOS C 04 50 96 00 65



25 JANVIER – VŒUX DU MAIRE

La traditionnelle cérémonie des vœux du Maire à la population se déroulera le jeudi 25 janvier **dès 19 h.**

SALLE POLYVALENTE + D'INFOS • 04 50 98 03 53

2CCAM

LE CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

Dès le 1er septembre

Quoi de neuf?



TARIF SPÉCIAL MIDI

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11H50 à 14h

(En période scolaire uniquement et hors jours fériés)



🚹 À NOTER

DU NOUVEAU AU CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL DE **CLUSES**

—> Tarif du midi à 3€

Si vous souhaitez profiter de la piscine entre 12h et 14h, les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire (zone A), bénéficiez du tarif préférentiel à 3 €.

Carte au semestre

Cette année, pour plus de souplesse, le centre aquatique vous propose l'abonnement au semestre.



2CCAM 04 57 54 22 00 www. 2ccam.fr

CARTE D'ABONNEMENT INDIVIDUELLE-6 MOIS

- Adulte = 100.00 euros
- Etudiant 18/25 ans = 60.00 euros
- Enfant 8/17 ans = 60.00 euros

CARTE DE 24 ENTRÉES 45 € POUR LES 3/7 ANS





COURS DE NATATION **ENFANTS**

Entrée comprise

- Carte de 8 séances = 65.00 euros
- Carte au trimestre scolaire = 90.00 euros (14 séances environ)

2CCAM

ENVIRONNEMENT & MOBILITÉ

UN NOUVEAU SYSTEME DE CARTE SANS CONTACT EST MIS EN PLACE

D'un coût initial de 3 euros, la carte de transport ARV'i devient rechargeable. Les usagers la conservent au fil des années, devenant ainsi plus simple, plus pratique et plus durable. L'achat des abonnements et les tickets de transports peuvent s'effectuer à domicile via l'application dédiée. La carte est rechargée automatiquement à distance.

→ TOUS À VÉLO!

Louez votre vélo classique ou électrique, pour une durée de l à 3 mois, et réalisez des économies pour vos trajets du quotidien, tout en adoptant un mode de transport respectueux de l'environnement.

 \bigcirc

Renseignements & réservation auprès de La Maison du Tourisme et de la mobilité 21 Grande rue, 74300 Cluses 04 50 96 69 69





→ NOUVEAU! PRIME VÉLO



2CCAM

GESTION DES DÉCHETS

EXTENSION DE CONSIGNES DE TRI

Depuis le 1^{er} janvier 2023, les consignes de tri sont plus simples : nouvelles consignes et 2 conteneurs au lieu de 3!

- Tous les emballages se trient! Parmi les nouveautés, on trouve notamment, les pots, les barquettes et les films en plastique.
- Un seul et même conteneur JAUNE pour déposer tous vos emballages en plastique, métalliques, cartonnettes, briques alimentaires et papiers (journaux / magazines, publicités...). En effet, la modernisation de notre nouveau centre de tri permet, désormais, de trier tous ces matériaux, même mélangés.

Grâce à ce nouveau geste, encore plus d'emballages seront recyclés : + 400 tonnes par an.



Que deviennent les déchets une fois triés?

Les emballages et les papiers sont acheminés au centre de tri de Chêne-en-Semine (74) pour être triés, puis transportés dans des usines de recyclage.

Quant aux ordures ménagères, elles sont acheminées séparément vers l'Unité de Valorisation Énergétique située à Marignier.

La chaleur dégagée par l'incinération des ordures ménagères est valorisée en électricité ou en chauffage urbain.

Pas de mélange. Chaque flux a sa filière de valorisation!



UN ESPACE UNIQUE POUR PRENDRE SOIN DE VOTRE SANTÉ VISUELLE ET AUDITIVE

OUVERTURE DE VOTRE MAGASIN À SCIONZIER

55 Avenue du Mont-Blanc

PARKING GRATUIT SUR PLACE



Rendez-vous dès à présent en magasin pour profiter de nos offres exclusives.

OPTIQUE

04 50 98 44 28

Lundi: 14h-18h Mardi et mercredi: 09h-12h / 13h30 -18h30 Jeudi et vendredi: 09h-12h / 13h30 -18h

Samedi: 09h-16h

AUDITION **04 50 98 44 28**

(Sur rendez-vous)